

**Séance du mardi 27 février 2024**

Date de la convocation: 22/02/2024

**Membres en exercice** : 11

**Présents** : 8

**Présents non votants** : 0

**Votants**: 8

*Le vingt-sept février deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Patrice ESPINASSE,*

**Présents** : Patrice ESPINASSE, Franck BLANC, Olivier DUFOUR, Marie-Ange FOLLIOU, Chantal PALLANCHE, Françoise SAPIN, Gérard PEREZ, Romain CHABRE

**Présents non votants** :

**Représentés** :

**Excusés** : William GEORGES, Jean-Sébastien COHAS

**Absents** : Delphine FORISSIER

**Secrétaire de séance** : Romain CHABRE

**DE\_20240227\_005**

**Travaux zone de loisirs : point sur les travaux des réseaux**

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été découvert avec surprise des réseaux EP et EU anormaux sur la zone de loisirs. Le Bureau Réalités est intervenu et a monté un dossier pour régulariser l'ensemble des réseaux et les mettre aux normes.

Les coûts de ces travaux sont relativement conséquents et s'élèveront à 25 991,00 €HT. Le devis est présenté en annexe.

Les travaux portant sur divers budget, il a été demandé au Bureau Réalités de scinder le devis en trois parties :

- Pour la partie « eaux pluviales » => montant des travaux à imputer sur le budget général de la Commune en section d'investissement ;
- Pour la partie « eaux usées » => montant des travaux à imputer sur le budget Assainissement en section investissement ;
- Pour la partie récupération des eaux pluviales du toit de la halle (initialement prévue pour être infiltrée directement sur le terrain, mais solution abandonnée en raison de la faible capacité d'infiltration), les travaux seront imputés sur l'opération 69 "Bâtiments" sur le budget général de la Commune en section d'investissement.

***Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :***

- ***APPROUVE*** le devis de la société ***Auvergne Travaux Publics*** d'un montant de 25 991,00€ HT ;
- ***CHARGE*** le Maire de signer tous documents en lien avec cette décision.
- ***DEMANDE*** à ce que la ***Bureau Réalités*** fasse la répartition entre les divers budgets et opérations tels que présentés ci-dessus.

Ont signé au registre,

Le Maire, Patrice ESPINASSE

Le secrétaire de séance, Romain CHABRE